

SCOLAIRES et CENTRES DE LOISIRS

Madame, Monsieur,

Le musée propose plusieurs activités qui portent sur le parcours permanent du musée. L'ensemble des propositions sont accessibles du mardi au vendredi sur réservation entre 9h30 et 16h30 pour les scolaires, ARE, centres de loisirs.

Les tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2018 sont les suivants :

Les mineurs bénéficient d'une gratuité d'entrée ainsi que le public scolaire (élèves, professeurs et accompagnateurs) et les centres de loisirs de la Ville de Paris ou rattachés à une école. Pour toute autre forme de centre de loisirs, les entrées des encadrants majeurs sont à tarif réduit (6 euros).

En raison du renforcement du plan Vigipirate les sacs volumineux et les bagages seront refusés au vestiaire.

Lors des vacances scolaires, les propositions énoncées ci-dessous peuvent être réservées du mardi au vendredi.

Quelle que soit la visite choisie, il est important de me transmettre :

- les coordonnées de l'établissement scolaire ou du centre de loisirs,
- le nom du chef d'établissement ou responsable du centre,
- le niveau de la classe et la moyenne d'âge des enfants,
- le nombre d'élèves et d'accompagnateurs

Les prestations avec intervenant (conférencier, artiste) sont payantes.

Le service pédagogique est également en mesure de répondre à la spécificité de vos projets pédagogiques et de concevoir et adapter les parcours de visite-conférences et de classe-atelier.

Des partenariats peuvent également être établis avec l'établissement scolaire.

La visite autonome :

Une rencontre avec les professeurs ou les animateurs organisant la sortie est recommandée afin d'effectuer un repérage du site afin de faciliter l'accueil et la visite de la classe ou du groupe le jour venu.

Cette visite étant assurée par vos soins nous vous rappelons de bien vouloir sensibiliser au préalable vos élèves au respect du site et des œuvres exposées.

Les cartons à dessins, les sacs à dos et sacs de cours volumineux sont à laisser au vestiaire. Utilisation de techniques sèches et de gomme mie de pain dans les salles.

La peinture à l'eau, les crayons aquarellables, les stylos à réservoir, la peinture à l'huile, les travaux à l'encre, les craies et les pastels ne sont pas autorisés. Les carnets de croquis ne doivent pas excéder un format A3.

Réservation de créneau obligatoire (entre 11 et 18 h 00). Gratuité

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Ouvert : du mardi au dimanche de 11h à 18h. Nocturne le mercredi jusqu'à 21 h 30

Métro : 1 Hôtel de Ville, 4 Étienne Marcel, 8 Chemin Vert, 11 Rambuteau

Entrée : plein tarif : 8 €

tarif réduit : 6 €

gratuit : moins de 18 ans, et sur présentation d'une carte en cours de validité pour les

amis du musée de la Chasse et de la Nature, membres du Club de la Maison de la Chasse et de la Nature, sociétés des Amis du musée de la Vénérie de Senlis, de Chambord, du château-musée de la chasse de Gien et du musée du veneur de Montpoupon, élèves de l'École du Louvre et de l'ENP, personnels du ministère de la culture, personnels scientifiques des musées, Rmistes, handicapés, enseignants, artistes, journalistes, critiques d'art, conférenciers et guides interprètes, membres de l'ICOM et l'ICOMOS.

Librairie boutique aux jours et heures d'ouverture du musée.

Accès handicapés.

Fermé : lundi et jours fériés

Bus : 29, 38, 75.

Conditions de réservation

Vous pouvez dès maintenant réserver vos dates pour le second semestre 2018 et le premier semestre 2019.

Les visites en groupe font l'objet d'une réservation par mail ou par téléphone afin de définir un créneau horaire permettant ainsi un échelonnement des groupes au cours de la journée.

Afin de confirmer toute réservation, nous vous remercions de bien vouloir établir un chèque d'arrhes de 30 euros, à l'ordre de la « Fondation François Sommer » et nous le transmettre au plus tard un mois avant la date de visite choisie, au-delà de ce délai nous ne pouvons confirmer le maintien de votre accueil. En cas d'annulation au cours des 72 h 00 précédant la visite, les arrhes seront encaissées.

Dans le cas d'un règlement par mandat administratif, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le bon de commande afin de valider votre réservation. Une facture vous sera transmise après la venue effective du groupe.

Je reste à votre disposition afin de vous fournir des compléments d'informations nécessaires à l'élaboration de votre visite.

Je vous reçois sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00.

Contact

Cécile Van der Meersch-Gaud

Chargée des publics

c.vandermeersch@chassenature.org

visite@chassenature.org

Les informations sur la programmation en cours : <http://www.chassenature.org>

Suivez-nous :     